

Technicien ncadet 21/05/2025

VISITE TECHNIQUE

PROJET
Puissance envisagée : kWc
Adresse: 5 Rue des Palmistes
Code postal: 97436 Commune Saint-Leu
Code postal: Commune Commune
Contact interlocuteur sur site :
Nom & Prénom : Matthieu Hoareau Fonction : Chargé de communication
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail. Tél: 0692715684
DÉCLARATION AU PRÉALABLE
Superficie du ou des terrain(s) : Réf. Cadastrale :
Connaissance d'une zone particulière (classée) :
1) Situation juridique du terrain
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?
* Joindre copie du permis de construire
2) Type de bâtiment
Résidence principale Bureaux Entrepôt
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:
PLANS
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment

BATIMENT /	HABITATION				
Type de toiture :	mono pente	■ bi pente	autre		
Couverture (type) :	tôle ondulée	■ nervurée	autre		
État couverture :	bon	✓ moyen	âge		
État des vis :	bon	✓ moyen	âge		
Type de vis: Je s	sais pas				
Type de charpente :	métallique	bois	autre	aze	
État charpente :	bon	moyen	■ âge	12	
Entraxe de pannes :	Oui	Zone d	'ombre	Oui Non	
Accessibilité (échelle,	hauteur) : 🔳 Oui	Non			
* Prendre une photo c	de l'accès en toiture				
EMPLACEMEN	TS				
Compteur: Lim	ite de propriété	À l'intérieur du b	âtiment		
Disjoncteur: Lim	ite de propriété	à l'intérieur du b	âtiment		
Arrivée EDF : Aér	ienne	Aéro-souterrair	n	Souterrain	
PHOTOS					
PHOTOS	<u></u>	_			
■ Photo des façade	s Photos du bâ	ıti Photos o	de la toiture		
■ Une photographie	e <mark>permettant de situer</mark>	r l'habitation dan	s l'environne	ment proche	
Une photographie	e permettant de situer	r l'habitation dan	s le paysage	lointain	
■ Photo compteur -	disjoncteur				
■ Photo local ondule	eur retenu				
■ Photo toiture retenue pour poser le PV					
■ Cheminement retenu					



SCHEMA

A représenter : Parcelle, avec son accès, bâtis avec différents pans, emplacement et cheminement retenu (onduleur, PV, Câble), compteur, disjoncteur et point de raccordement.



Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





N° de dossier : _____

Client : _____



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

-
-
-